



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES COTES D'ARMOR

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - ANNÉE 2019

FICHE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Dossier à déposer en deux exemplaires à la Préfecture (Bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État) ou à la Sous-Préfecture de votre arrondissement

La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention est fixée au 17 mai 2019.

(article 15 du décret n° 2018-514 du 25 juin 2018)

A compléter par les services de l'État dès réception de la demande

LES SERVICES PRÉFECTORAUX VOUS CONFIRMENT LA BONNE RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER le.....

Cet accusé réception vous autorise à procéder au commencement d'exécution

Dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception de la demande de subvention, le représentant de l'État informe, conformément aux dispositions de l'article R2334-23 du CGCT, le demandeur du caractère complet du dossier, ou réclame la production des pièces manquantes

I - Collectivité sollicitant la subvention

Porteur du projet Nom de la collectivité	
Maître d'ouvrage	
Adresse	
Nom de la personne à contacter	
Numéro de téléphone	
Mail	

II- Caractéristiques de l'opération envisagée:

Nature et description sommaire du projet :	
Ordre de priorité (en cas de demandes multiples)	

III - Catégorie concernée (à cocher)

Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables pour les projets illustrant l'axe prioritaire du (GPI), joindre en plus d'une note appuyée d'éléments d'informations permettant d'expliquer la rentabilité socio-économique du projet, un descriptif sur l'impact environnemental de l'opération, établi par un conseiller en énergie partagé. (une grille d'analyse est disponible sur le site internet de la préfecture, rubrique « Politiques publiques/Relations avec les collectivités territoriales/DSIL »)	
Mise aux normes et sécurisation des équipements publics les projets inscrits dans un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) sont prioritaires	
Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements	
Développement du numérique et de la téléphonie mobile Les projets doivent être cohérents avec les programmes nationaux et régionaux	
Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires	
Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants	

Dossier ayant fait l'objet d'une demande de DETR 2019	
Date de la délibération adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement	
Contexte global dans lequel s'inscrit l'opération (résumé des éléments d'information contenus dans votre dossier) Si dossier présenté en tranches, décrire le projet global et présenter les différentes tranches fonctionnelles avec volume financier et calendrier de réalisation	

IV - Principaux postes de dépenses (joindre les devis estimatifs)

Nature	Montant HT
MONTANT TOTAL HT (prévisionnel)	

V- Plan de financement prévisionnel

Ressources	Date d'obtention *	Montant (HT)	Taux (%)
Union européenne			
Dotation à l'investissement public/ Contrat de ruralité			
État (DETR)			
État (autre) à préciser			
Conseil régional			
Conseil départemental			
EPCI			
Autres financements publics (à préciser)			
Sous-total des aides publiques			
Part du demandeur	Fonds propres		
	emprunts		
MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL			

- Joindre une copie de toute décision de subvention relative à l'opération ou à défaut, porter la mention « en cours »

VI- Calendrier de l'opération

Date de commencement d'exécution :	
Si plusieurs tranches :	
Tranche 1	Montant:
Tranche 2	Montant:
Date d'achèvement prévue	

<i>Pièces communes à toutes les demandes</i>	Cases à cocher
1- Dossier type à compléter avec plan de financement détaillé conforme à la délibération de la collectivité	
2- Délibération de la collectivité sollicitant l'aide de l'État. La délibération doit mentionner la nature du projet et son coût HT et le plan de financement prévisionnel	
3- Note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, son coût prévisionnel HT ainsi que le montant de la subvention sollicitée	
4- Devis descriptif et estimatif détaillé	
5 – Un calendrier de réalisation précisant la date de début de l'opération, la durée des travaux ainsi qu'un engagement du maire ou président de démarrer les travaux en 2018	
<i>Pièces complémentaires en cas d'acquisitions immobilières</i>	
1- Plan de situation et plan cadastral	
2- Le titre de propriété	
<i>Pièces complémentaires en cas de travaux</i>	
1- Plan de situation et plan masse	
2- Document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci	
3- Programme détaillé des travaux	
4- Dossier d'avant-projet, s'il y a lieu	
<i>Maturité du projet</i>	A compléter
Date de l'avant-projet sommaire	
Date de l'avant-projet détaillé	
Date de la publicité, marchés publics	
Date de la demande de permis de construire	

Le Maire ou Le Président :

- certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus ;

-atteste que l'opération pour laquelle une subvention est demandée n'a pas fait l'objet d'un début d'exécution et s'engage à ne pas en commencer l'exécution avant la date de réception de la demande de subvention par l'autorité compétente

- atteste que sa collectivité a ou aura la libre disposition des terrains et immeubles nécessaires à sa réalisation

Fait à

Le
Signature (nom, qualité)

